UN INCENDIE a détruit le cinéma du Grand Saint-Pol à Saint-Pol-sur-Mer

Les dégâts s'élèveraient à environ 400.000 francs

Au cours de la nuit, un incendie a détruit complètement la vaste salle du cinéma du Grand Saint-Pol, rue de la République, 72, à St-Pol-sur-Mer.

Il était 3 heures du matin, quand des passants apercevant une épaisse fumée sortant de la salle du cinéma allèrent réveiller le brigadier de police, M. Dubois, au commissariat de police qui alerta aussitôt les pompiers ainsi que les autorités.

Quelques instants après, les pompiers de Saint-Pol-sur-Mer, sous le commandement du lieutenant Victor Burette étaient sur les lieux du sinistre et les pompiers de Dunkerque, sous le commandement du lieutenant Lefebvre, arrivaient avec la moto-pompe. Mais déjà l'incendie avait pris des proportions considérables et il fallut se borner à faire la part du feu. Toute la vaste salle était en flammes, la scène, les fauteuils et les nombreuses portes donnant accès à l'ancienne salle du dancing qui lui est contiguë avaient fourni au brasier un aliment facile, les grosses poutres de la toiture et la voûte plafonneuse s'écroulaient avec fracas et bientôt il ne restait plus des deux salles que les quatres murs de briques.

L'ENQUETE

M. Alquinet, l'actif commissaire de police également sur le théâtre de l'incendie dès la première alerte, commença aussitôt son enquête. M. Poiret, le propriétaire du cinéma du Grand Saint-Pol avait fermé sa maison vers deux heures du matin. Une demi-heure après Mme Rachel Sette, caissière de l'établissement entendit du bruit, mais elle crut à une dispute sur la rue comme il s'en produit souvent entre noctambules les nuits de fêtes. Mais c'était les pannes de la toiture qui éclataient sous l'effet de la chaleur, le feu était en effet sur la scène où se trouvait l'écran.

M. Poiret courut à la cabine de l'opérateur et sauva les films qui demeuraient intacts.

On ne s'explique pas les causes de l'incendie. On présume qu'un spectateur imprudent aura jeté un bout de cigarette dans un coin. Il est probable, également qu'il soit dû à un court-circuit bien que le courant électrique ait été coupé. Le feu aura couvé sous les lattes des fils.

LE CINEMA DU GRAND SAINT-POL

Le cabaret du Grand Saint-Pol est l'un des plus anciens établissements de la commune où il fut jadis comme le Cap Nord ou le Jardin Mabille, de Rosendaël le lieu de réunion des promeneurs dominicaux vers la banlieue Ouest.

La salle principale de spectacle qui se trouve dans la cour mesure trente-trois mètres de longueur sur onze mètres de largeur, elle est séparée par de larges portes d'une autre salle de même longueur et d'une largeur de huit mètres qui servait de dancing, il y a quelques temps, mais qui était désaffectée.

C'est la plus belle salle de la ville et elle sert fréquemment à des fêtes scolaires. Vendredi dernier encore, une magnifique fête y fut donnée par le Sou des écoles laïques de St-Pol-sur-Mer.

Le service d'ordre dirigé par M. Alquinet, commissaire de police fut assuré dans les meilleures conditions par les gendarmes et le brigadier Dubois, qui alla tout d'abord avertir les voisins les plus exposés de l'immeuble en flammes qui se trouve dans un pâté de vieilles maisons.

Il y a notamment tout à côté l'immeuble occupé par M. Gorius, peintre.

Il n'y eut aucune panique, ni foule de curieux pouvant gêner les secours. Les dévoués sauveteurs purent faire leur besogne avec toute l'activité voulue. Il faut citer parmi les personnes présentes: MM. Charles Duriez, maire ; Van de Vyver, adjoint et plusieurs conseillers municipaux. Un brave jeune homme s'est particulièrement signalé, M. Kléber Sainrapt, surveillant de travaux à l'entreprise Sainrapt et Brice du port de Dunkerque. Il n'hésita pas à s'élancer sur le toit pour maintenir une lance, le sergent de pompiers Noël Duvet, etc..

LES DEGATS

On ne peut actuellement encore connaître le montant des dégâts. M. Poiret avait fait faire des aménagements considérables dans sa salle et renouvellé tout son matériel, fauteuils, moteurs, etc... Il avait fait, il y a trois semaines acquisition d'un nouveau piano automatique. C'est une perte minimum de 300.000 à 400.000 francs que va causer ce sinistre.

Il y a assurance pour 150.000 francs pour le bâtiment et 100.000 francs pour les aménagements.

A DIVION, UN ROUMAIN DISAIT L'AVENIR, MAIS IL N'AVAIT PAS PREVU SON ARRESTATION

Un Roumain vagabond vient d'être arrêté à Divion et amené au Parquet de Béthune. C'est un nommé Constantin Grégoras, âgé de 37 ans, cuisinier de son métier mais sans emploi depuis cinq mois.

Pour se procurer des moyens d'existence, Grégoras se lança dans l'art... divinatoire. Il se procura un jeu de cartes et il se mit en route pour dire l'avenir aux personnes qui voulaient bien l'écouter. Grégoras parcourut de nombreuses communes de la région du Nord et du Pas-de-Calais. Le Roumain était hier à Divion et faisait... tous les cafés pour rechercher des clients, mais les gendarmes mirent fin à son art divinatoire. La prise était bonne car Grégoras faisait l'objet de recherches pour infraction à arrêté d'expulsion.

Inculpé de vagabondage, d'infraction à une mesure de refoulement et d'abus de confiance, le devin Roumain a été écroué à la maison d'arrêt de Béthune.

LE DOUBLE CRIME DE VERNEUIL a été reconstitué hier

La reconstitution du crime de Verneuil, que nous avons relaté hier, a été faite en présence du Parquet. Ardinat, après avoir cassé une vitre de la fenêtre de la cuisine, a pénétré dans la maison se dirigeant à l'aide d'une lampe électrique qu'il portait toujours. Il est entré ensuite dans la chambre à coucher de ses victimes, il connaissait les aitres ayant habité longtemps la maison.

L'autopsie des cadavres des sœurs Voile a permis d'établir que les jeunes filles ont été tuées toutes les deux pendant leur sommeil. L'ainée, Gilberte Voile, a été tuée de deux balles tirées à bout portant, son visage portait en effet des traces de poudre ; la cadette, Marie-Louise, a été tuée de trois balles, l'assassin ayant tiré à quelques centimètres de sa victime, par dessus le cadavre de la sœur ainée.

Le Parquet d'Epernay a saisi le journal qu'avait écrit l'assassin Ardinat. Ce journal expose ses espérances de mariage avec Mlle Gilberte Voile, sa haine d'avoir été évincé et de se voir préférer un jeune homme habitant une commune voisine. Depuis longtemps l'assassin éptait la jeune fille. Ardinat avait touché 80.000 francs après un accident d'automobile dont il avait été victime.

Devenu infirme d'une jambe et d'un bras, sa jalousie s'était accrue. Il était aussi affecté par la dépréciation de ses titres, qui réduisait la petite fortune qui lui était indispensable pour vivre.

UN NOYÉ RETIRÉ DE LA SCARPE, A DOUAI

Hier, vers 15 h. 30, une cantonnier, qui passait le long du quai d'Alsace, aperçut entre le pont fixe et le pont levis de l'Esplanade, un corps humain qui surnageait. Un marinier alerté repêcha le cadavre tandis que l'on prévenait la police.

Le noyé fut rapidement identifié. Il s'agissait du nommé Jean-Baptiste Bouxin, 40 ans, manœuvre, demeurant rue des Fripiers.

Le corps, qui paraît avoir séjourné une quinzaine de jours dans l'eau, a été transporté à la morgue.

Il est probable que le malheureux sera tombé accidentellement dans la Scarpe. Quoi qu'il en soit, la police enquête.

LE SAVANT PICCARD VA VENIR A LILLE PARLER DE SON ASCENSION

Les société « Les Amitiés Franco-Belges », nous communique :

« Les Amitiés Franco-Belges » ont invité le professeur Piccard, de l'Université de Bruxelles, à venir parler devant le public lillois de l'extraordinaire ascension qu'il a accomplie au mois de mai dernier, grâce au fonds de recherches scientifiques belges.

» Le professeur Piccard a accepté cette invitation pour le samedi 16 janvier.

» Nous ferons connaître prochainement les manifestations qui accompagneront la venue à Lille de ce savant ».

DEUX COMMUNISTES TUÉS DANS UNE RIXE PRES DE BERLIN

Une rixe a éclaté entre communistes et membres du Casque d'Acier, au cours d'une fête de Noël organisée dans un petit village des environs de Berlin par le Stahlhem. Un agent de police intervint pour rétablir l'ordre et fit usage de son revolver, tuant deux communistes.

La politique régionale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Le parti socialiste a désigné comme candidat dans la neuvième circonscription, M. INGHELS, maire de Tourcoing.

Les sections de Tourcoing du parti socialiste se sont réunis, hier à 10 h., salle Vanderplancke, place des Phalempins, à l'effet de désigner un candidat aux élections législatives de 1932.

C'est M. **Albert Inghels**, maire de Tourcoing, ancien député du Nord, ancien conseiller général, qui a été désigné pour la 9e circonscription.

La candidature de M. LEBAS dans la 7e Circonscription

On nous communique :

« Les sections du parti socialiste des cantons de **Roubaix** et de **Lannoy**, réunies en congrès le 27 décembre, pour choisir leurs candidats aux élections législatives, ont désigné M. **Lebas**, maire de Roubaix, dans la 7e circonscription et M. **Lefebvre**, conseiller municipal, dans la 8e circonscription.

» M. **Lefebvre** a remercié le congrès, mais a déclaré que pour des raisons particulières, il ne peut accepter la candidature ».

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Le parti socialiste a désigné comme candidat M. Charles VALENTIN, avocat, maire de Dunkerque, dans la première circonscription.

On nous communique :

Le parti socialiste de l'arrondissement de Dunkerque a tenu un congrès au cours duquel il a désigné son candidat aux élections législatives dans la **1re circonscription de Dunkerque**. La séance était présidée par M. Gustave Fontaine, maire de Coudekerque-Branche, assisté de M. Charles Durier, maire de Saint-Pol-sur-Mer, des adjoints socialistes de Dunkerque, Coudekerque-Branche et Saint-Pol : MM. Ayello, Dorp, Dubus, Naessens Schès, Canlier, Van de Vyver. La plupart des conseillers municipaux socialistes étaient présents : MM. Vianne, Secq, Robelet, Everaer, Pauwels, Geus, Louchart, Bolvin, Wagteraere, etc.

M. **Charles Valentin**, a été désigné à l'unanimité.

EST-CE UN MEURTRE ?

Un coup de feu fut tiré d'un taxi dans lequel une femme était étendue

L'autre nuit, à 0 h. 30, les agents Raynal et Sélouvé, de service boulevard Sébastopol, étaient interpellés par deux passants, MM. Paul Lacombes, demeurant 4, rue Thoin et Marcel Sélouvé, demeurant, 32, rue de l'Arbre-Sec, qui leur firent les déclarations suivantes :

« Nous nous trouvions rue Etienne-Marcel, entre le numéro 4 et le numéro 6, lorsque nous aperçûmes, sur le boulevard Sébastopol, un taxi de couleur grenat à bande jaune, muni d'une capote noire, qui roulait à toute allure.

» La voiture se dirigeait sur la rue Etienne-Marcel, et, en virant heurta violemment un candélabre. Sous le choc la portière de droite dont l'un des montants avait été arraché s'ouvrit et nous eûmes le temps d'apercevoir étendue, sur le tapis de la voiture, une femme qui semblait inanimée. Cette vision nous frappa d'autant plus que, juste avant l'accident, nous avions entendu comme un coup de feu provenant de la voiture.

» Cependant l'auto, sans ralentir son allure, continua sa route dans la direction de la place des Victoires. En raison de l'obscurité et de la vitesse à laquelle allait la voiture, nous n'avons pas pu prendre son numéro ».

A la suite de ces déclarations, des recherches ont été immédiatement entreprises par la police, mais, par suite du manque d'indices, il ne semble pas qu'elles doivent être immédiatement couronnées de succès. D'ailleurs, il n'est pas encore prouvé qu'il s'agisse réellement d'un meurtre.

Peut-être les deux témoins n'ont-ils assisté qu'aux exploits de quelques ivrognes et ont-ils pris pour un coup de feu l'éclatement d'un pneu ou un raté du moteur. En tous cas, s'il y a eu drame, il faudra, avant que l'enquête puisse obtenir un résultat positif, qu'une disparition soit signalée ou que le taxi grenat à bande jaune soit retrouvé.

A toutes fins utiles, le montant de la glace de l'auto qui avait été arraché dans le choc avec le candélabre a été saisi par les enquêteurs.

Les motifs invoqués par l'Amérique pour s'abstenir d'assister à la Conférence des dettes

On mande de New-York que les principaux motifs invoqués par le gouvernement de Washington pour que les Etats-Unis s'abstiennent de participer à la prochaine conférence sur les réparations et les dettes sont les suivants :

1. Les fonctionnaires américains ne croient pas que les anciens alliés, soient en mesure de s'acquitter de leurs dettes à l'égard des Etats-Unis s'ils ne reçoivent des sommes équivalentes de l'Allemagne ; 2. Ils ne croient pas davantage que la crise économique que traverse actuellement l'Europe soit la conséquence des paiements internationaux auxquels sont astreintes les puissances. Ils ne pensent pas non plus qu'elle soit due à la politique américaine ; 3. M. Hoover lui-même estime que le fardeau des armements est un des principaux facteurs ayant contribué à créer en Europe la situation actuelle. Il constate qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour en effectuer la réduction ; 4. Malgré l'adoption par les Etats-Unis d'une politique de tarifs, le gouvernement de Washington est d'avis que l'institution des récentes barrières douanières en Europe, a aggravé la situation et que des mesures devraient être prises pour les supprimer.

INCULPATION DU DIRECTEUR DU COMPTOIR LYON-ALEMAND

M. Brack, juge d'instruction, chargé comme on l'a dit d'ouvrir une information sur la déconfiture du Comptoir Lyon-Alemand, a inculpé, hier après-midi, M. André Vincent, administrateur-directeur général, d'infraction à la loi sur les sociétés.

M. Vincent, qui a choisi comme avocat Me Pierre Rambaud, sera interrogé prochainement sur le fond.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA CHAMBRE DE COMMERCE DEMANDE LE MAINTIEN DU STATU QUO POUR LA RÉFORME DU CALENDRIER

Le ministre du Commerce a demandé, par circulaire, aux Chambres de Commerce leur avis sur les projets de réforme du calendrier.

La Chambre de Commerce de Roubaix a répondu ainsi :

Les modifications envisagées sont les suivantes :

a) stabilisation du calendrier de telle sorte que, dans chaque année, un quantième annuel quelconque corresponde toujours à un quantième hebdomadaire déterminé et invariable ;

b) Egalisation des mois et aussi des trimestres qui, tous, devraient être composés d'un nombre entier de semaines, pour la commodité des comptabilités ;

c) Fixation des 1er, 15 et dernier jour de chaque mois à un quantième hebdomadaire autre que le dimanche ;

d) Stabilisation de la fête de Pâques.

Diverses solutions ont été proposées, soit qu'elles tendent à un aménagement du calendrier grégorien, par l'introduction de jours blancs intercalés entre les semaines par exemple ; soit qu'elles le bouleversent complètement en préconisant notamment l'année de treize mois de 28 jours — plus deux ou trois jours à escamoter.

Tous les systèmes envisagés se heurtent à une difficulté impossible à résoudre autrement que par des à peu près et qui résultent de la durée de la révolution de la terre et de son évolution autour du soleil.

Le calendrier grégorien a donné à ce problème une solution, qui, quel qu'on en ait, est astronomiquement et mathématiquement fort élégante. S'il a des défauts, il a le mérite de nous être familier.

Une innovation qui, répétons-le encore ne peut pas remédier à tous ces défauts présenterait un très grave et double inconvénient.

Elle demanderait un effort d'adaptation considérable et serait par elle-même une géne énorme pendant de longues années.

De plus, il serait fort imprudent de courir un risque si minime soit-il en une telle matière. Or, le risque d'avoir bouché un trou en en faisant un autre existe avec tous les systèmes proposés.

En conséquence, la chambre de Commerce de Roubaix, redoutant l'inconnu d'une modification de cette envergure et considérant qu'aucun des systèmes envisagés ne pourra mathématiquement répondre à toutes les critiques faites au calendrier en usage : considérant, d'autre part, les difficultés d'adaptation à un régime nouveau et la complexité des problèmes que poserait son adoption, émet un avis défavorable à la réforme du calendrier, mais souhaite que la date de la fête de Pâques soit stabilisée et fixée au troisième dimanche d'avril.

HALLE FLIPO : Beurre 17.00, 18.50, 20.00

Lire d'autre part en « Informations générales » : LA SITUATION DES OUVRIERS BELGES ET LA LOI DE PROTECTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE.

En 1re page : LA BAISSE DES SALAIRES DANS LES PEIGNAGES DE ROUBAIX-TOURCOING.

UNE CHARMANTE FETE AU « PETIT MONDE ARTISTIQUE »

Hier après-midi, une charmante petite fête de famille réunissait à l'Hippodrome-Théâtre, toute la troupe du « Petit Monde Artistique ».

Par une heureuse innovation ce groupement si intéressant fêtait la Noël à sa façon. Les enfants qui forment la troupe du « Petit Monde », se trouvaient en effet rassemblés autour d'une table délicatement chargée pour un goûter, les animateurs de l'œuvre étaient également tous présents, nous y avons noté la présence de M. et Mme Bulté-Carpentier, M. et Mme Bonnehon, M. et Mme Bettremieux, MM. Callewart, Théo Desbonnets, Ach. Carpentier, etc., et de nombreux parents.

La petite fête débuta par le goûter et se poursuivit par une distribution de jouets à tous les enfants du groupement, distribution qui ravit d'aise leurs heureux bénéficiaires.

Enfin, une sauterie qui se prolongea jusque vers 20 heures, clôtura cette charmante fête de famille dont le souvenir marquera certainement dans la mémoire des jeunes artistes du Théâtre du « Petit Monde Artistique ».

HALLE FLIPO : Café 12 fr., 14 fr., 17 fr.

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

UNISSONS NOS EFFORTS POUR LUTTER CONTRE LA TUBERCULOSE

Achetez les billets de souscription et les timbres antituberculeux

Le comité Roubaisien a reçu les sommes suivantes : 20 fr., collecte effectuée par la Société de pêche « La Fine Ligne Roubaisienne », 83, rue Pierre de Roubaix ; 100 fr. collecte par l'Amicale Motocycliste Club des X, 20, rue de Tourcoing, au cours d'un banquet ; 123 fr. 15, quête faite par Mmes Cavro et Renard parmi les membres du Cercle Horticole de Roubaix, au cours d'une assemblée générale ; 20 fr., don de M. Knor, 43, rue des Champs ; 75 fr., quête faite parmi les membres de l'Entente des Groupes de Supporters du R.C.R. ; 60 fr. collecte au cours du banquet du personnel gradé de l'Octroi de Roubaix, qui eut lieu chez M. Maurice Bernard, Grande-Place.

D'autre part, nous donnons ci-après une liste des personnes qui ont tait parvenir au Comité Roubaisien des dons pour être affectés à la grande tombola organisée par l'Œuvre du Timbre antituberculeux :

MM. Huybens fils, 27, rue de Tunis ; M. Clément-Lahousse, 8, boulevard de Belfort ; Léon Destontaines, 25, Grand' Place ; Catrice-Cairy, 133, rue du Collège ; Emile Desreumaux, 31 bis, rue Saint-Maurice ; Ch. Delescluse, 40, rue de l'Hospice ; Abel Vandermaelen, 223, Grande-Rue ; M. Dehant, 181, rue Jules Guesde ; Crommelynck, 127, 129, rue des Longues Haies ; Famery, 4, rue l'Epeule ; Jean Cordonnier, 25, rue Notre-Dame ; Hercheux, 222, rue de Lannoy ; V. Nicolle, 30, rue Blanchemaille ; M. Mignolet-Corliotti, 164, rue de l'Alma ; Delannoy-Ziegelmeyer, 28, rue de l'Hospice ; E. François-Boutin, 122, rue Jacquard ; Paul Tharin-George, 9-11, rue de l'Alma ; Desmet-Holbé, 14-16, rue de l'Alma ; Vandemeulebrouck-Deloot, 187, Grande-Rue ; Paul Delgrange, 108, rue de la Gare.

Le Comité Roubaisien félicite les donateurs des bons sentiments qui les animent et leur adresse publiquement ses remerciements les plus chaleureux. Il rappelle que les dons sont reçus au secrétariat du Comité, Mairie de Roubaix, 2e étage, porte 18.

RIDEX, 110, rue de l'Epeule. Rideaux, joli choix, prix avantageux 0718

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTILÉS ET INVALIDES BELGES

La section des Mutilés et Invalides Belges a tenu une assemblée générale dimanche, à 15 h., dans la salle de la Brasserie des Orpheonistes, rue de la Gare, sous la présidence de M. Gilmet, qui avait à ses côtés MM. Moerman, président ; Kerkhofs, président de la section des Invalides Belges en France, et des membres du Comité.

M. Gilmel a présenté en termes délicats le conférencier, M. Kerkhofs, venu expressément de Paris pour entretenir ses auditeurs.

M. Kerkhofs adressa ses remerciements à M. Gilmet pour ses aimables paroles et surtout pour sa reconnaissance à Mme Mathus, pour le beau geste qu'elle a eu en faveur des familles des mutilés et invalides en offrant un magnifique Arbre de Noël, sans oublier les commerçants pour leur générosité.

Après ce préambule, l'orateur fait une intéressante causerie sur le but et l'utilité de la section de Roubaix et les avantages que les adhérents peuvent retirer. Il préconise une propagande active pour amener de nouveaux membres et rend hommage au dévouement du Comité. La causerie de M. Kerkhofs a été très appréciée et applaudie.

L'Arbre de Noël, consistant en objets utiles et jouets, fut ensuite dépouillé, à la grande joie des enfants qui accompagnaient leurs parents.

DÉMÉNAGEMENT IMPRÉVU

Est-il question méchanceté ? On ne sait ! Est-ce un moment de nervosité ? On ne peut le dire !

Mais, pour quelles raisons, au cours de la soirée d'hier, M. Florimond C..., 48 ans, tailleur, demeurant rue des Vélocipèdes, fit voltiger, hors de son habitation, vaisselle, chaises et candelabres.

Cela semble d'autant plus étrange que la police enquête. Saurons-nous la vérité à ce sujet ?

UNE MAUVAISE CHUTE

Au cours de la journée d'hier, Mme Marguerite Liétart, 31 ans, ménagère, demeurant boulevard de Metz, cour Sainte-Françoise, 1, fit une chute à son domicile et se fractura la jambe gauche.

M. le docteur Dubois, appelé pour lui donner les premiers soins, délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité ».

UNE SOIRÉE A LA MUSE DE NADAUD

On nous communique : « Les poètes et chansonniers réveillonnent à leur façon, en grande liesse de pensées, de dicts et de beaux vers. C'est ainsi que les Musards se trouvaient réunis samedi soir, sous la présidence du talentueux N. Lefebvre, en réception de leur camarade chansonnier Jean de Misaine, le barde boulonnais.

» Jean de Misaine fit l'apologie de la bonne chanson, simple et droite, il chanta ensuite avec un charme délicat et sympathique son pays aux mœurs rudes mais limpides et ce furent de savoureux moments passés à entendre ces finesses qui ont nom ta mer, le monlih, Phanor, le chien de berger, la coiffe boulonnaise et tant d'autres chansons toutes empreintes de bon goût et de distinction native.

» Après lui, ses camarades Musards rivalisèrent d'ardeur dans la mesure de leurs talents : M. Marcel Lherbier, accompagné par sa fille, nous chanta ses plus récentes compositions « La Petite Rue », paroles de Myris ; Paix à la Terre, paroles de N. Letebvre ; A ma Maîtresse, paroles de M. Silchelhaut, trois œuvres différentes, mais de toute beauté.

» M. Barenne, vice-président, donna la note gaie avec : C'est la crise ! Mlle Vanholleberke nous dit gentiment une belle poésie du même auteur, puis Les Boîtes Roubaisiennes, satire de Myris.

» Myris, à son tour, chanta l'admirable « Dentellère », de Mme Havez-Planque et Lherbier, ainsi que La Fleurette, de Jean de Misaine. M. Losfeld nous récita de tout cœur, une belle poésie humanitaire, puis le Barde boulonnais, ayant réclamé du patois locat ; M. Losfeldt nous fit bien rire avec des Greignards, tandis que Mme Vanholleberke, très obligeamment, chanta Les Rachennes, de M. Silchelhaut, à la grande joie de tous.

» M. Desquiens, toujours boute en train, nous divertit tort de ses boutades comme l'Habit à Carreaux, Les Avaricieux, etc. Mlle Speleers avait bien voulu remplir la tâche ingrate d'accompagnatrice, qu'elle en soit bien remerciée.

» Des vivats enthousiastes furent chantés et, avant de se séparer, M. Napoléon Lefebvre fit l'apologie de Boulogne, artiste, et Jean de Misaine, celle de Roubaix, dotée de tant de sociétés de talent. En résumé, soirée charmante entre gens de goût et d'esprit ».

MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. CAMPENS

Le bureau des Colonies de Vacances de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, s'est réuni à son siège, 42, rue d'Alsace, afin d'élaborer le programme d'une fête qui, très probablement, aura lieu en juin prochain, au profit de l'œuvre des Colonies de Vacances. M. Duburcq, président fédéral, ayant tenu à venir présider cette réunion, profita de la circonstance pour remettre à M. François Campens, au nom de la Fédération, l'insigne de la distinction que M. Thaune, consul de Belgique, au nom du Gouvernement belge lui avait remis tout récemment.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 21 au 26 décembre. — Bœufs, vaches, génisses : 1re qualité, 9 fr. 50 à 11 fr. 50, jusqu'à 14 fr. ; 2e qualité, 8 fr. 25 à 9 fr. 25 ; 3e qualité : 7 fr. à 8 fr.

Taureaux : 1re qual., 8 fr. ; 2e, 7 fr. 50 à 7 fr. 75 ; 3e, 7 fr. à 7 fr. 25.

Veaux : 1re qual., 15 fr. à 15 fr. 75 ; extra jusqu'à 16 fr. 50 ; 2e, 13 fr. 75 à 14 fr. 75 ; 3e, 12 fr. 50 à 13 fr. 50.

Moutons : 14 fr. à 14 fr. 50.

Porcs : coches 7 fr. à 7 fr. 75 ; 9.50 à 10.

Sociétés et Comités

ACCORDEONISTES ROUBAISIENS, siège 96 rue Bernard. — C'est en la salle Emile Boncourt, 96, rue Bernard, que les Accordéonistes Roubaisiens ont inauguré leur salle et célébré la fête Ste-Cécile. M. Henri Verstraete assurait la présidence entouré de MM. Edouard Potteau, président de la Sté des trampettes « Les Enfants du Nord » ; M. Florentin Carré, président des Joyeux Cyclistes de Roubaix.

L'allocution lui faite par MM. Alexandre Lorldant et Louis Mansion, ses vice-présidents des Accordéonistes Roubaisiens. Aussi MM. Potteau et Carels furent satisfaits et leur concours nous est promis pour les fêtes futures ; ensuite M. Henri Verstraete leva son verre à la prospérité et la bonne marche de la société : aussi les habitants du quartier n'ont pas ménagé leur contentement de revoir cette phalange qui avait pris naissance dans leur quartier en l'année 1900, Chez M. Florimond.

A l'issue de la fête, une répétition générale fut décidée pour ce jour mardi à 19 h. 30, afin que la société puisse prêter son concours le dimanche 3 janvier à 9 h. 45, au Pont du Labourein (départ à 10 h. pour la vente du timbre antituberculeux à Wattrelos.

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — La Commissiyon rappelle aux délégues de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons l'élection de mercredi 30 décembre de 10 h. à midi. Il est bien entendu que seul M. Henri Thiefry est désigné comme candidat, en remplacement de M. A. Delescluse décédé. Réunion Salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville de Roubaix.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY. — Ce soir, à 20 h. réunion générale de membres du Comité des fêtes chez M. H. Allart, 60, rue de France. Ordre du jour très important : Etablissement du tour de réunion pour les nouveaux membres ; Grandes Fêtes 1932.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — **Section Artistique** : La Section Lyrique donnait samedi soir son banquet annuel présidé par MM. Lechantre et Mest dagh. Une belle soirée de famille où régna la plus franche gaieté. Prirent successivement la parole, MM. J. Perment, M. Detrain, R. Carette, G. Mestdagh, président de l'Amicale et G. Lechantre. Ce dernier rappela le passé de la Section, le travail et les succès de 1931, développa le programme de 1932, la section devant se présenter à divers concours, tant opérette que comédies. Cette manifestation se termina par des chants et danses et laissa la meilleure impression à tous.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, répétition générale à 19 h. 30 au local.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir (mardi) à 19 h. 30, répétition partielle et générale au siège, 85, rue du Collège, étude du nouveau chœur.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

AMICALE LÉON MARLOT. — **Basketball.** — Section féminine. — Ce soir, éducation physique au Parc des Sports, à 19 h. Entraînement obligatoire ; instructions diverses.

— **Escrime.** — Mercredi, à 19 h., tournoi handicap pour l'attribution du brassard.

AMICALE DES ARTS. — **Tir.** — Vendredi dernier jour de la Noël, a eu lieu au coquet Stand duo des Arts, le tir traditionnel aux coquilles ; ce dernier a obtenu un franc succès, en un mot belle journée et beau succès pour la section de tir de l'A.A.R., ayant à sa tête le directeur dévoué M. Léon Lavories. Voici d'ailleurs le résluat des heureux veinards de cette belle matinée au plus haut point : coquilles de 2 livres : 1. A. Ringen ; 2. Mlle Delmotte. — D'une livre : 1. E. Dutranoy ; 2. A. Borget ; 3. Léon Savorles ; 4. P. Nys ; 5. L. Vandaele ; 6. Mlle Malfait ; 7. M. Marin. — Bas nombre : coquille de 2 livres : 1. Proy fils. — D'une livre : M. Delmeulle et R. Leman.

ETAT CIVIL

Naissances : Marcello Thielen, rue du Parc, cour Vaissier, 1 ; Denis De Wyndt, rue du Moulin, 146 ; Marie-Thérèse Clarisse, rue Bernard Palissy, 4 ; Serge Baltus, Grande-Rue, cour Vandendorpe, 8 ; Josiane Selama, rue Pierre de Roubaix, imp. Flipo ; Thérèse Nutte, rue de Condé, 67 ; Marie-Madeleine Demars, rue Saint-Hubert, 32 ; Michel Campagne, rue des Arts, 118 bouclet, cour Canonal, 60 ; Claude Kveseladsé, rue de Soubise, 4.

Publications : Gérard Catteau, négociant, rue des Palmiers, 8, et Jacqueline Cromboz, s.p., à La Madeleine ; Jules Desmet, électricien à Croix, et Yvonne Sabbe, s.p., avenue Kinné, 173 ; Julien Drèze, magasinier, quai de Boulogne, 4, et Gabrielle Lemay, soigneuse, à Mouvaux ; Maurice Mulbel, tisserand, rue La Bruyère, 27, et Louise Dumouilin, canneteuse, rue Turgot, cour Vandamme, 2 ; Armand Verbeken, ringueur, rue du Grand-Chemin, 120, et Fernando Cerlati, épluchouse, rue de la Paix, cour G. Leleux, 2 ; Albert Delporte, employé, à Lys, et Laure Leconte, s.p., rue Parmentier, 11 ; Adelme Dreossi, manœuvre à Sedan, et Simonne Rondelaere, bobineuse, boulevard Industriel, 169.

Décès : Jacques Leclercq, 1 jour, rue Ternaux, 35 ; Flore Leblanc, 67 ans, rue Pauvrée, 35 bis ; Elise Roussel, veuve Vallaeys, 72 ans, rue Ma Campagne, 64 ; Solange Janssens, 2 mois, rue d'Estaing, terrain Pontzeelo ; Marie Gosse, épouse Lebrun, 67 ans, rue de asquehal, cour Delporte, 9 ; Joseph Laurent, 75 ans, rue de Condé, cité Condé, 12 ; Clara Demeyer, veuve Deruyttelaere 57 ans, rue de Naples, 116.

FOURRURES

Mardi 29, Mercredi 30, Jeudi 31

Pour raison majeure
pressés de vendre

3 derniers jours de VENTE EXTRAORDINAIRE

avec 50 % d'ESCOMPTE
sur tous les prix marqués
PRIX UNIQUE DANS LA RÉGION
en Manteaux, Jaquettes, Renards, Cols, Peaux et Garnitures en toutes fourrures qui seront vendus à moitié prix aux

Etablissts Guélis Frères

31, Rue FAIDHERBE (au 1er étage) et 5, Rue GRANDE-CHAUSSÉE

WATTRELOS

Vente du timbre antituberculeux. — A la veille de la fin de la 5e campagne de vente du timbre antituberculeux qui doit se clore le 5 janvier, le Comité local d'initiative fait un dernier et pressant appel à ceux qui n'en ont pas encore, et, leur rappelle qu'ils peuvent s'en procurer au secrétariat du Bureau d'Assistance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, à l'Economat des Hospices, rue des Poilus, dans les écoles et dans les débits de tabac ou en s'adressant au garde de leur quartier. Le Comité rappelle également que chaque carnet de 2 fr. de timbres et chaque enveloppe de la vignette à 5 fr. portent un numéro de la tombola, doté de nombreux lots, qui sera tirée dans le courant du mois de janvier.

Au cours du banquet de la Symphonie Wattrelosienne, une quête faite au profit du timbre antituberculeux a rapporté la somme de 50 fr. 65. Un nouveau lot pour la tombola vient d'être offert par M. Combaud, pharmacien, rue Carnot.

Amicale des Vétérans, maîtres d'armes. — Dans sa dernière réunion, l'Amicale a renouvelé sa Commission comme suit : M. A. Defort, président d'honneur ; MM. Jules Dhalluin, président actif ; Louis Dubois, vice-président ; Guillaume Walravens, secrétaire ; Eugène Evrard, trésorier ; Jean Evrard, Doyen et Joachim Piron, porte drapeau.

Pour le timbre antituberculeux. — Le président de la Symphonie Wattrelosienne a remis au Comité du Timbre Antituberculeux la somme de 51 fr. 15, produit d'une quête faite au cours du banquet de Ste-Cécile de cette Société.

Cœcilia du Crétinier. — Ce soir mardi, à 19 h. 30 répétion générale au siège café Deroo, 1, rue du Crétinier.

Parti Démocrate Populaire. — La section wattrelosienne du P.D.P. a tenu dimanche après-midi au café Georges, place du Crétinier une réunion de propagande au cours de laquelle le président de la section Gérard Landmann développa la doctrine sociale et internationale du parti.

La classe ouvrière, déclare l'orateur, demeure impuissante devant la crise du chômage dont elle est la victime innocente, il faut que tout le pays vienne à son secours le plus rapidement possible ; aussi le P.D.P. a-t-il voté pour l'ordre du jour du Fels qui prévoit l'immédiate intervention de l'Etat.

D'autre part le problème angoissant de la paix ne pourra être résolu que dans le cadre d'une Europe nouvelle, organisée sur les bases de la collaboration internationale, collaboration économique surtout ; qu'en appliquant intégralement la trilogie : arbitrage, sécurité, désarmement..., ces trois termes étant solidaires et le P.D.P. souhaite que la prochaine conférence du désarmement ait tout le succès possible.

CROIX

Une fête à la « Patriote ». — Dimanche, la société de gymnastique « La Patriote », offrait à ses membres honoraires une grande fête gymnique et musicale.

La salle municipale des fêtes de la place de la République était pleine d'une foule enthousiaste. Le programme, très bien équilibré, se déroula dans l'ordre indiqué.

La Musique municipale se fit applaudir dans ses morceaux d'ouverture. Puis la « Patriote », dans ses mouvements d'ensemble de la 52e fête fédérale de Paris, dans son travail artistique à la barre fixe, dans sa série d'éducation physique, dans ses combats de boxe anglaise et dans ses pyramides artistiques, fit preuve de discipline et de souplesse. Les moniteurs qui la dirigent peuvent être fiers du résultat obtenu.

Le nombreux public goûta également les divers intermèdes donnés par Mlle Dupriez, grand prix du concours de la Ville de Roubaix ; M. Marcel Delcambre, comique et monologuiste distingué, et « Minabo », comique-fantaisiste du Casino de Lille.

Soulignons également le « Ballet des clowns », de la composition du moniteur-chef, M. Charles Roy, et l'opérette en un acte, « Simplice et Simplette ».

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Desjardin, avec la maîtrise qu'on lui connaît.

WASQUEHAL

Un chauffeur comprimé entre un camion et un radiateur. — Un chauffeur d'auto de la Raffinerie de Pétrole, Verbrugghe Edouard, 28 ans, demeurant 41, rue Kleber, à Was